

REGLEMENT DU JEU



GROUPE COURTOIS

« Le Week End Courtois »

ARTICLE 1 ORGANISATEUR

La société « Les Grands Garages de Lannion », société par actions simplifiées, au capital de 1 070 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Guingamp sous le numéro B 325 962 389 000 20, dont le siège social est situé Route de Perros-Guirec à LANNION (22300) prise en la personne du Directeur Monsieur Frédéric LANDELLE, domicilié en cette qualité audit siège, organise un jeu avec tirage au sort de 3 lots.

La dénomination du Jeu est « Le Week End Courtois » et ce jeu est LIBRE ET SANS OBLIGATION D'ACHAT.

ARTICLE 2 PARTICIPATION & DUREE DU JEU

La participation est ouverte le 12 juin 2010 de 9 heures à 19 heures et le 13 juin 2010, de 9 heures à 17 heures, par dépôt dans l'unique urne disposée dans l'accueil de la concession automobile, sur le site des Grands garages de Lannion, route de Perros Guirec à Lannion, d'un bulletin identique au modèle annexé au présent règlement ou sur papier libre, contenant, les noms, prénoms, adresse et numéro de téléphone du participant.

Les participants au jeu « Le Week end Courtois » doivent être majeurs.

L'organisation se réserve le droit de stopper ou d'annuler le Jeu « Le Week End Courtois » en cas de force majeure.

ARTICLE 3 TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort aura lieu le 13 juin 2010 à 17 heures à la concession automobile, sur le site des Grands garages de Lannion, route de Perros Guirec à Lannion.



ARTICLE 4

LOTS A GAGNER

Les lots à gagner, et leur valeur, sont les suivants :

1^{er} lot : WE « Essai Peugeot RCZ » (date à préciser) valeur : 250 €

2^{ème} lot WE « Relai Château » (date à préciser) valeur : 150 €

3^{ème} lot : 2 places Vedettes les 7 iles (date à préciser) valeur : 38 €

Les lots gagnés ne sont ni échangeables, ni remboursables.

ARTICLE 5

DEPOT LEGAL

Le règlement du jeu « Le Week End Courtois » est déposé en l'Etude de Maître Talbourdet (SELARL Talbourdet-Tremblay-Buisson 20, rue Jean Savidan BP 60106 22300 Lannion) et sera communiqué par l'organisateur à toute personne en faisant la demande, de même qu'il restera affiché sur le lieu de participation pendant toute la durée du jeu.

Le 25 mai 2010

